



INFO TIIDK INFO - TIIDK INFO-TÜRK

bulletin mensuel • monthly bulletin • maandelijks bulletin

97

8EME ANNEE • EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION
ET DE DIFFUSION • INFO-TURK - RUE DES EBURONS 31 -
1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72 • ABBONNEMENT
ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168701-45 • ISSN 077 - 9664



Dessin du caricaturiste turc Faruk Çağla, exposé à l'Exposition intitulée "Ceux qui travaillent à l'étranger", organisée par Info-Türk en 1983 à Bruxelles.

L'IMMIGRATION TURQUE ENTRE DEUX FEUX

Le week-end sanglant en France: Trois morts, tous ressortissants de Turquie... D'abord un ouvrier d'origine kurde, Kemal Ozgün, 20 ans, a été victime le samedi 11 novembre 1984 d'un tir meurtrier d'un vigile de patron dans une usine d'Épône... Le lendemain, ce jeu macabre a continué à Châteaubriant, en Bretagne. Le dimanche 12 novembre 1984, un jeune xénophobe a tiré à sept reprises avec un fusil à pompe, à travers les carreaux d'un salon de thé turc, où une quinzaine d'ouvriers tures étaient attablés. Deux d'entre eux, Salih Kaynar, 40 ans, et Abdullah Yıldız, 38 ans, respectivement pères de deux et de six enfants, ont été tués et cinq autres blessés, dont deux grièvement.

"Une grande peine, une grande pitié...", devait déclarer le président de la République François Mitterrand qui s'est incliné devant la dépouille mortelle de Kemal Ozgün. "Beaucoup de Français éprouvent avec moi une révolte contre cette violence qui gagne du terrain. Il faut qu'elle en perde."

Beaucoup, mais pas tous. Par exemple, Le Pen, chef du Front National français: "Nous sommes prêts à prendre les armes pour empêcher la destruction de la France (...) Lorsque vous appelez un plombier, vous ne l'autorisez pas à occuper votre lit. Les travailleurs migrants sont le plus grand désastre pour des pays à faible natalité (...) Les étrangers ont en France plus de droits que les Français (...) Nous pouvons appeler les étrangers comme nous l'entendons et les renvoyer quand bon nous semble. Le premier devoir est le développement de son propre pays."

Il s'agit-là des déclarations de Jean-Marie Le Pen qui ont été publiées le 12 novembre en première page du quotidien turc *Günes*, à côté des informations sur le meurtre de Kemal Özgün.

Le Pen, interrogé par le quotidien *Libération*, s'insurge contre l'utilisation faite, au lendemain du meurtre, d'une interview qu'il avait accordée voici plusieurs semaines: "L'utilisation de mes propos et ignoble. Je vais le poursuivre en justice. (...) A Epône, l'ouvrier est Turc, l'assassin est Africain, le patron est au RPR et ce serait Le Pen qui serait dans le coup. Ça suffit! Je suis le seul leader politique qui ait dénoncé depuis dix ans la politique d'immigration. L'actualité donne raison à mes analyses. Avec la hausse du chômage, on peut s'attendre à des dérapages et des crimes de ce genre. Le Front National demande pour tout crime que la loi pénale soit la plus sévère possible."

La responsabilité de Le Pen dans cette violence raciste est évidente. C'est lui qui a fait de la xénophobie son cheval de bataille. Sans doute, les deux millions de Français qui ont voté pour Le Pen en juin dernier n'auront été guère émus par ces fusillades.

Mais il serait injuste d'attribuer exclusivement à Le Pen la responsabilité de la haine et de la montée du racisme.

Avec la montée de la crise, afin d'en escamoter les causes réelles, la droite, pas seulement en France mais dans tous les pays industrialisés, a ouvert la chasse aux immigrés présentés comme boucs émissaires de tous les maux dont souffre la communauté européenne.

C'est ainsi qu'en mars 1983, M. Alain Jupé, un lieutenant de M. Chirac, écrivait dans l'éditorial de son journal du 18^e arrondissement de Paris: il faut "éviter que la France ne se transforme en une société multiraciale et faire en sorte qu'elle conserve le visage millénaire que nous lui connaissons."

RPR, affirmait péremptoirement au "Club de la Presse": "S'il y avait moins d'immigrés, il y aurait moins de chômage, moins de tensions dans certaines villes et dans certains quartiers, un moindre coût social."

Dans le même esprit, l'ancien premier ministre Raymond Barre recevait le Pen pour bien montrer toute la considération qu'il lui accordait et pour décerner au Front National un brevet de normalisation.

Comme le souligne, la presse progressiste française, en dressant pour Le Pen des tribunes nationales, les médias, et ceux qui les parrainent, non seulement en France, mais dans tous les pays européens dont la Belgique, ont joué les apprentis sorciers.

Les actes criminels qui prennent pour cible en particulier les Turcs et les Nord-Africains ne datent pas d'aujourd'hui ou d'hier. Depuis des années, la montée du racisme frappait les Turcs en Allemagne fédérale et les Nord-Africains en France. Ces deux communautés n'étaient pas à l'abri de la violence raciste ni en Belgique, ni en Hollande, ni au Danemark.

Des listes mensuelles d'actes racistes perpétrés contre des ressortissants turcs ont été publiées dans les *Bulletins d'Info-Türk* de ces trois dernières années. Les fusillades racistes en France ne sont, en définitive, qu'un nouveau rebondissement dans cette montée de la xénophobie.

La communauté turc a-t-elle une part de responsabilité dans la genèse du crime, elle que les milieux xénophobes accusent si souvent de ne pas vouloir s'intégrer dans la société d'accueil, provoquant ainsi l'hostilité de la population autochtone?

Écoutons le directeur technique de la fonderie Huard où travaillent la plupart des membres de la Communauté turque de Chateaubriant: "Les Turcs que nous avons fait venir il y a plus d'une dizaine d'années, nous donnent toute satisfaction, il n'y a jamais eu de problèmes avec eux."

Le député-maire de Chateaubriant, Xavier Huanault, un éternel non-inscrit résolument de droite, a l'air aussi surpris que ses administrés du drame de ce dimanche soir: "Les Turcs sont une communauté paisible, aussi bien intégrés que possible pour des gens d'une culture aussi différente que la nôtre."

Quant à l'auteur du crime, Frédéric Boulay, 22 ans, il déclare "n'appartenir à aucun mouvement politique ou organisation raciste"... De plus, son père et sa grand-mère avaient laissé leur nom dans les annales locales de la résistance contre l'occupant nazi.

Mais il est chômeur. Le motif de son acte: "Je n'aime pas les étrangers. Je suis chômeur alors qu'ils ont du travail..." Il tire sans regarder, sans viser un tel ou un tel. Il tire parce qu'il sait que le salon de thé Gu Gursoy est rempli d'ouvriers turcs. Il montrera jusqu'où peut aller la haine viscérale qu'il porte à tout ce qui est "étranger".

Une haine qui est injectée dans la tête des travailleurs français, allemands, belges, hollandais par les politiciens de droite, pour diviser et régner sur la classe ouvrière, pour dissimuler les causes réelles de la crise et du chômage.

Le meurtre du samedi dont la victime fut un jeune travailleur kurde, est plus significatif. Le Pen a raison. Le patron de l'usine n'est pas au FN mais au RPR. Cependant, l'étiquette politique n'est pas importante. La fusillade d'Epône prend pour cible non seulement les travailleurs étrangers mais aussi les travailleurs français. C'est une violence patronale!

Une petite usine (80 salariés) de matériaux de construction, dirigée par Pierre Pirault, 68 ans, et ses deux fils... Depuis plusieurs mois, les ouvriers - quelques français mais surtout des Africains, des Portugais et une douzaine de Turcs - étaient payés irrégulièrement.

Déjà, le 11 octobre 1984, les salariés sans salaire s'étaient mis en grève et une partie d'entre eux avaient occupé le chantier. Face au piquet de grève de l'usine occupée, le patron Pirault avait vu rouge. *L'Humanité* du 12 octobre rapporte qu'il hurlait: "Je vais chercher le fusil! Il va y avoir du sang!"

Un mois plus tard le fusil est sorti du placard et le sang a coulé!

Le samedi 11 novembre, une quarantaine d'ouvriers ont pénétré dans l'établissement, sans proférer la moindre menace. Aussitôt, le vigile Jacques Nzada à qui le patron avait confié son propre fusil avec des cartouches, a tiré d'abord en l'air, puis dans le tas. Quatre ouvriers se sont effondrés. Parmi eux, le jeune syndicaliste Kemal Özgün qui mourra quelques heures plus tard.

Dimanche, au pied du monument aux morts de Mantes-la-jolie, à quelques kilomètres de là, ses camarades ont déposé une gerbe à sa mémoire. Un ruban portrait: "Victime des truands du patronat, le 10 novembre."

Trois victimes de ce week-end sanglant: tous les trois sont immigrés, originaires de Turquie.

L'un d'entre eux est victime de la violence patronale directe. Il aurait pu être algérien, marocain, portugais ou français. Il a été assassiné en tant qu'ouvrier résistant à l'exploitation patronale.

Les deux autres sont victimes de la violence raciale qui est systématiquement provoquée par le patronat. Ils ont été assassinés en tant qu'immigrés par un jeune chômeur français qui est lui-même victime de la mystification patronale.

AUTRES ACTES RACISTES

4.6, à Copenhague, la maison du travailleur turc Abdullah Türk a été attaqué par quelque 20 jeunes Danois qui, au cours de cette agression, ont battu trois

de la famille et saccagé tous les meubles. Le même jour, un autre groupe raciste s'est attaqué au travailleur turc Hamit Dalan, alors qu'il se rendait au travail.

5.6, à Frederiksun (Danemark) les locaux d'un club turc ont été détruits au moyen d'explosifs placés par des inconnus.

19.6, à Düsseldorf, (RFA) un taximan d'origine turc, Salih Yavuzaslan, a été tué par balle. En signe de protestation contre cette agression, quelque 1.500 taximen venus de Düsseldorf, Krefeld et Duisburg ont organisé une manifestation.

7.7, à Zaandam (Hollande) des activistes d'un parti d'extrême-droite ont saccagé une boîte de nuit appartenant à un ressortissant turc, Arif Sezgin.

13.7, à München, RFA, un travailleur turc, Mümin Cakar, a été pendu par trois sympathisants du mouvement néo-nazi à l'entrée de l'imprimerie où il travaillait. Il a été sauvé au dernier moment par un autre travailleur turc alors qu'il agonisait. Après cette agression, qui a fait beaucoup de bruit dans les mass-médias allemands, Cakar a définitivement quitté l'Allemagne fédérale pour la Turquie.

14.7, à München, un hôtel hébergeant des Turcs et Pakistanais a été incendié par des inconnus au lever du jour.

27.7, à Bad Tölz, RFA, une maison de trois étages habitée par des familles turques a été incendiée par des inconnus tôt le matin. Les 9 ressortissants turcs ont pu se sauver, mais tous leurs biens et meubles ont été détruits, de même que la maison.

19.8, à Berlin, une maison habitée par des familles immigrées a pris feu pour des raisons inconnues et a été complètement détruite. Trois immigrés, dont le ressortissant turc Ismail Namlı, âgé de 28 ans, ont été victimes de l'incendie.

21.8, à Leer, RFA, une femme turque, Sultan Yıldırım a failli être battue à mort par un couple allemand. Elle a été sauvée par un jeune Allemand de 19 ans, alors qu'elle agonisait.

27.8, à Duisburg, RFA, une maison de deux étages a été incendiée par des inconnus. Trois adultes et 4 enfants, tous ressortissants turcs, ont péri dans l'incendie, alors que 23 autres étaient grièvement blessés. Les autorités allemandes ont lancé une vaste enquête pour identifier les incendiaires. La revue allemande *Der Spiegel* affirme que des néo-nazis seraient coupables de ce crime.

7.9, à Venlo, Hollande, un travailleur turc de 47 ans, qui travaillait depuis 19 ans dans ce pays, a été retrouvé assassiné chez lui. Une Hollandaise a été placée en détention préventive et inculpée d'assassinat.

8.9, à Francfort (RFA), une mosquée fondée par des ressortissants turcs a été incendiée par des inconnus.

12.9, à Bruxelles, dans la commune de Koekelberg, une jeune fille turque a été retrouvée morte chez elle. Les autorités policières ont affirmé que Ayse Düzenlioglu, qui vivait seule, se serait suicidée, ce que ses voisins n'auraient remarqué que neuf jours plus tard.

./..

UN SCENARIO DE POLITIQUE-FICTION

- *Quelle est la différence entre E.T. et un Turc?*
- *E.T. a toujours envie de retourner au lieu d'où il vient...*
- *Les rats, pourquoi utilisent-ils des patins à roulettes?*
- *Pour arriver aux poubelles avant les Turcs!*
- *Un Allemand, un Français et un Turc attendent devant une chambre. L'Allemand y entre, tout de suite il se précipite dehors: "Au secours, il y a un rat!"*
- *Le Français y entre. Même scénario...*
- *C'est le tour du Turc. Il y entre. Quelques secondes plus tard la porte se rouvre. Un rat s'enfuit: "Au secours, un Turc!"*
- *Quelle est la différence entre les Turcs et les Juifs?*
- *Les Juifs, ils ont déjà eu leur tour!*
- *Le Führer n'a pas eu le temps de faire construire l'autoroute la plus vitale pour les Allemands. Laquelle?*
- *L'autoroute Istanbul-Auschwitz...*

Ce sont là quelques-unes des blagues infâmes qui circulent dans les bistrot de Berlin, de Cologne, de Francfort. Des incendies criminels sont perpétrés contre des foyers de travailleurs turcs, sur les murs on badigeonne "Turcs dehors!". Et un autocollant de renchérir: "Arrêtez la vivisection. Prenez des Turcs!"

Un retour à la période honteuse de l'histoire allemande? Peut-être pas encore... Mais qui sait ce qui pourrait arriver demain à ces nouveaux boucs émissaires de l'Allemagne fédérale, qui n'est pas immunisée contre les conséquences de la crise économique européenne.

Toutefois, pour le moment, le capitalisme allemand a encore besoin de la main-d'œuvre turque pour les travaux que refusent de faire les travailleurs allemands.

Il y deux ans, la Centrale pour l'éducation politique, un organisme officiel de formation civique de RFA, publiait à Bonn un scénario de politique-fiction pour, disait-elle, "mettre en garde devant la montée du racisme":

"La RFA respire: depuis minuit, le dernier des 4.629.800 immigrés, un Turc, vient de quitter le sol allemand à bord de sa Mercedes en direction de la mère-patrie. Belin-Ouest a perdu 230.000 habitants en une nuit. Les hauts fournaux se sont éteints. Chez Volkswagen, les trois quarts des ouvriers sont absents. Les chantiers sont paralysés, la construction immobilière et les ponts et chaussées crient à la faillite. Dans les écoles, il manque la moitié des élèves dans certaines classes. Le salaire des femmes de ménage monte en flèche par manque de candidates. Sur les trottoirs, les détritus s'amoncellent, il n'y a plus personne pour vider les poubelles." (*Le Point*, 10 octobre 1983).

Personne? Peut-être des rats qui n'ont plus besoin de patins à roulettes pour y arriver avant les Turcs...

(Extrait d'une étude de Dogan Ozgüden: "Les immigrés les plus étrangers", publiée par *Les Points Critiques* à Bruxelles en juillet 1984)

17.9, à Raunhaim (RFA), un travailleur turc, Abdullah Deric, père de 5 enfants, a été assassiné par un Allemand. Mario Werner, âgé de 23 ans, a été placé en détention préventive et inculpé d'avoir assassiné Deric en lui francassant la tête à coup de pierres.

24.9, à Maastricht (Hollande), les corps de trois ressortissants turcs qui avaient disparu il y a six mois, ont été retrouvés dans un canal traversant la ville. La police soupçonne deux Hollandais de les avoir tués et jetés dans le canal.

6.10, à Bruxelles, quatre femmes turques ont été agressées par six jeunes Belges alors qu'elles se rendaient à leur travail de nettoyage. Mme Ayse Ozkan a été blessée à l'oeil gauche.

8.10, à Francfort (RFA), un jeune turc de 17 ans, Cemal Tunç, a été écrasé par une voiture alors qu'il tentait d'échapper au contrôle de police à l'aéroport. Fils d'une famille immigrée habitant près de Francfort, Tunç n'avait pu obtenir un visa d'entrée en RFA suite aux nouvelles restrictions imposées au regroupement familial. Cherchant à rencontrer ses parents, il essayait d'entrer clandestinement en RFA.

28.10, à Nürnberg (RFA), une maison de trois étages habitée par des familles turques a été incendiée par des inconnus. 21 personnes ont dû être hospitalisées victimes d'asphyxie.

MORT DE DETENUS TURCS EN RFA

Alors que les ressortissants turcs vivant en Allemagne fédérale sont la cible principale des agressions racistes dans la rue, leurs compatriotes détenus en prison ne sont pas, eux non plus, à l'abri de la fatalité de la mort.

Selon le quotidien *Tercüman* du 2 octobre 1984, au cours de ces quatre dernières années, 18 détenus turcs ont été retrouvés morts dans les différents prisons de RFA.

Les autorités pénitenciaires allemandes affirment

que ces décès auraient été causés par les "suicides" des victimes. Toutefois, ces affirmations péremptoires n'ont guère paru convaincantes ni aux proches des victimes, ni aux défenseurs allemands des droits de l'homme.

L'un des derniers cas de décès en prison, celui de Idris Sahinbay, âgé de 24 ans, condamné à neuf ans de réclusion criminelle pour meurtre, a suscité l'intervention du député libéral allemand Hans Joachim Otto. En effet, les proches de Sahinbay affirment qu'il aurait été maltraité, voire torturé, dans les prisons de Darmstadt, Schwalmstadt et Kassel. Compte tenu de ces affirmations, le procureur avait ouvert une enquête mais par après l'affaire avait été classée sans suite. A présent, le député Otto demande la réouverture du dossier afin de dissiper les sentiments de méfiance de la population turque à l'égard de la justice allemande.

La liste, reproduite ci-dessous, des détenus turcs retrouvés morts dans les prisons allemandes, ne comporte pas les noms de ceux qui ont péri alors qu'ils étaient interrogés dans les centres de police:

21.06.1980 Oztürk Koçer (prison de Dinslaken)
 01.04.1981 Osman Piyaleoglu (prison de Essen)
 24.05.1981 Fikri Brutça (prison de Darmstadt)
 08.08.1981 Mehmet Vural (prison de Weinheim)
 21.11.1981 Badi Simsck (prison de Wuppertal)
 29.12.1981 Cuma Hazer (prison de Wiesbaden)
 09.01.1982 Ibrahim Sahin (prison de Weinheim)
 31.08.1982 Kadir Pınar (prison de München)
 21.01.1983 Ismet Güzel (prison de Wolfenbüttel)
 11.05.1983 Yılmaz Nafizcan (prison de Hannover)
 11.01.1983 Nizamtan Yılmaz (prison de Breme)
 13.09.1983 Mustafa Kala (prison de Darmstadt)
 07.10.1983 Sezgin Aksu (prison de Bochum)
 28.10.1983 Necaattin Tanis (prison de Wittlich)
 20.12.1983 Metin Güler (prison de Wolfenbüttel)
 27.12.1983 Idris Sahinbay (prison de Kassel)
 08.01.1984 Ahmet Voyvot (prison de Brême)
 19.04.1984 Adnan Sagiroglu (prison de Moabit)

PRESSION DU REGIME TURC SUR LES IMMIGRES TURCS

Parmi les réactions, parfois très sincères, enregistrées au lendemain de l'assassinat par le patronat, en France, du jeune travailleur immigré Kemal Ozgün, on a également noté une forte réaction venant d'Ankara. Les autorités turques, tout en faisant allègrement l'amalgame avec les actes de violence de militants arméniens contre des diplomates turcs, ont accusé le gouvernement français de ne pas prendre les mesures nécessaires afin de sauvegarder la vie de ses ressortissants. La presse turque a exploité ce meurtre en le présentant comme une nouvelle preuve de l'hostilité française à l'égard des Turcs.

En revanche, aucun journal turc n'a cité le fait que la victime de cet assassinat était un réfugié politique d'origine kurde qui avait été contraint de fuir son pays natal à cause de la répression en Turquie.

En effet, les réfugiés politiques qui constituent une catégorie importante au sein de l'immigration originaires de Turquie, sont souvent contraints de vivre dans des conditions misérables. C'est pour cette raison que Kemal Ozgün et ses camarades étaient obligés de travailler dans la petite usine de matériaux de construction à Epône, quelques fussent les conditions salariales, dans le seul but de pouvoir survivre.

Le quotidien *Hürriyet* du 24 novembre 1984 affirme que 110.000 citoyens turcs ont demandé l'asile politique à l'étranger depuis le coup d'Etat de septembre 1980. Se référant à des chiffres du Ministère de l'Intérieur, le même journal signale que 6.511 activistes politiques, recherchés en Turquie, ont trouvé refuge à l'étranger.

Les larmes versées par les dirigeants et les journaux turcs sur la mort de Kemal Ozgün ne sont, dès lors, que des larmes de crocodile. L'enterrement d'Ozgün en Turquie en fournit la preuve. Comme il l'avait souhaité, Kemal Ozgün a été enterré le 19 novembre chez lui, par sa famille, dans son village, sur sa montagne du Kurdistan. Plusieurs dizaines de militaires avaient, pendant les obsèques, la mitrailleuse pointée sur son cercueil, le doigt sur la détente. Sans ménagement, les militaires, en tenue de commando, poussaient la foule, lui interdisant de pénétrer dans la maison du défunt.

Quant aux travailleurs immigrés n'ayant pas le statut de réfugié politique, l'attitude des dirigeants d'Ankara à leur égard est encore plus hypocrite. Si les immigrés d'origine turque restent toujours très attachés à leur passé et restent enfermés dans leurs ghettos, ce n'est pas seulement à cause des "grandes différences culturelles, religieuses, de mentalité et de comportement quotidiennes" ou parce qu'ils pensent qu'à gagner leur pays, mais aussi parce que les autorités turques, avec le soutien des grands médias turcs, des milieux intégristes et d'extrême-droite, exigent d'eux qu'ils restent dans ces ghettos. Pour Ankara, l'immigration turque est une importante source de devises pour un pays qui souffre toujours d'un manque de "hard currency". Deuxièmement, pour le régime répressif turc, qui reste toujours condamné à l'isolement sur le plan international à cause de ses pratiques antidémocratiques, le seul moyen lui permettant de contrecarrer cet isolement est d'amener les immigrés turcs à défendre les positions d'Ankara.

D'après le quotidien *Milliyet* du 26 octobre 1984, les travailleurs immigrés turcs ont, sur une période de 20 ans, rapatrié 18 milliards 563 millions de dollars. Alors que les sommes rapatriées étaient de 2 milliards 489 millions de dollars en 1981, ce montant est retombé à 1 milliard 553 millions de dollars en 1983.

Compte tenu du fait que les travailleurs immigrés s'établissent de plus en plus durablement dans les pays européens, cette tendance à la baisse est tout à fait normale et compréhensible, puisqu'ils doivent dépenser leurs revenus pour des besoins croissants et pour l'éducation de leurs enfants, au lieu d'économiser et d'investir dans le pays d'origine. Plus ils s'intègrent dans la société d'accueil, moins ils rapatrient leur argent.

Ce sont les raisons pour lesquelles les autorités turques recourent à tous les moyens pour tenir l'immigration turque sous leur emprise.

Outre une campagne d'endoctrinement inculquant la suprématie de la race turque et de l'Islam et l'infériorité de toutes les autres nations et civilisations, le régime d'Ankara a déclenché depuis le coup d'Etat de 1980 une campagne d'intimidation en adoptant plusieurs mesures répressives destinées à l'immigration.

A la suite des modifications, apportées aux lois relatives au Code de nationalité et à l'attribution des passeports nationaux, les ressortissants turcs qui ne défendent pas la position d'Ankara se trouvent confrontés à deux menaces précises:

- Privation du passeport national turc ou
- Privation de la nationalité turque

La seconde mesure vise aussi la saisie par l'Etat de tous les biens en Turquie appartenant à ceux qui perdent la nationalité turque. Cette dernière mesure constitue une menace grave pesant sur les travailleurs immigrés qui ont consacré toutes leurs économies à l'achat d'immeubles et de biens dans leur pays d'origine.

Selon une déclaration du Ministre de l'Intérieur Tanrıyar, publiée dans le quotidien *Cumhuriyet* du 4.10.1984, dans le cadre de l'application de ces nouvelles lois, 116 personnes qui, depuis le coup d'Etat, ne se sont pas rendues aux autorités turques auraient été privées de la nationalité turque. Parmi ces 116 personnes, accusées de "mener à l'étranger des activités nuisibles à l'Etat turc", figurent plusieurs leaders politiques, syndicalistes, juristes, hommes de lettres, artistes ainsi que deux animateurs d'Info-Türk. Le Ministre de l'Intérieur a annoncé que 1.177 personnes ont également été privées de la nationalité turque pour avoir refusé de faire leur service militaire en Turquie. Quant à ceux qui ont été privés de la nationalité pour s'être fait naturaliser dans un autre pays sans en informer préalablement les autorités turques, leur nombre atteint 4.081.

A ce propos il faut rappeler que, non seulement les opposants turcs au régime d'Ankara, mais aussi les étrangers dont les activités sont jugées "nuisibles" par l'Etat turc, deviennent la cible des mesures antidémocratiques du régime actuel. Selon les chiffres du Directeur Général de l'Administration de police, 11.487 étrangers ont été déclarés "persona non grata". Les listes comportant leurs noms auraient été distribuées à tous les postes de contrôle de passeport en Turquie.

Bien entendu, toutes ces mesures ont pour effet d'étendre l'intimidation qui règne en Turquie au-delà des frontières, et les travailleurs immigrés de Turquie se sentent contraints de tenir compte de toutes les directives et orientations politiques, administratives et idéologiques provenant des missions diplomatiques turques ou des organisations pro-gouvernementales.

Une autre mesure adoptée par le régime d'Ankara vise, en outre, l'exploitation des jeunes immigrés. Selon le Code militaire, tout citoyen turc, y compris dans l'immigration, doit faire un service militaire de

18 mois, l'alternative de l'objection de conscience n'existant pas. Le fait de quitter le pays de résidence pour une durée de 18 mois pour cause de service militaire, peut entraîner la perte de l'emploi. D'autre part, il ne faut pas oublier que, pour un jeune qui fut élevé en Europe, il est très difficile de supporter les pratiques militaristes en vigueur dans l'Armée turque.

S'il veut diminuer la durée de ce service particulièrement pénible, le jeune immigré peut, selon une loi adoptée en 1980, opter pour un service militaire ramené à 2 mois. Pour cela, il doit payer une coquette somme en devises à l'Armée turque. Jusqu'au début de cette année, la somme exigée était de 20.000 DM (400.000 FB). A cause de l'impossibilité d'économiser ce montant seulement 17.059 jeunes immigrés ont pu payer cette somme pour un service militaire de durée réduite. Ayant constaté que l'importance de cette somme jouait un rôle dissuasif et que bon nombre de jeunes préfèrent rester dans l'expectative, les autorités militaires ont récemment abaissé cette somme à 15.000 DM (300.000 FB).

RETOUR DES "ALLEMAGNEUX"

Les travailleurs immigrés se trouvent non seulement dans le collimateur des fusils des racistes, mais en plus, c'est eux que visent prioritairement les mesures restrictives prises par les gouvernements européens au plan social. En France, par exemple, un mois avant l'assassinat de trois travailleurs immigrés, le gouvernement socialiste a donné un coup de frein brutal au regroupement familial et a verrouillé de manière radicale ses frontières. Désormais la famille d'un immigré ne pourra plus le rejoindre "automatiquement" et voir sa situation régularisée par après.

En Allemagne fédérale, le gouvernement de droite poursuit ses tentatives visant à abaisser à six ans l'âge en dessous duquel les enfants sont autorisés à rejoindre leurs parents, et à rendre plus compliquée pour les étrangers, nés en Allemagne fédérale ou venus avec leurs parents, la possibilité de se marier dans leur pays d'origine et de faire venir ensuite leur conjoint.

Alors que ces tentatives suscitaient de vives réactions dans les milieux immigrés, le gouvernement allemand a promulgué, le 1er septembre 1983, la "loi pour l'aide au retour" afin de dégager des emplois pour les citoyens allemands au chômage. Les immigrés en chômage total ou partiel, qui acceptaient de regagner leur pays d'origine se sont vu offrir une prime de 10.500 DM (plus 1.500 DM par enfant) en plus du remboursement de leurs cotisations aux caisses de retraite. Lassés par une administration qui multiplie les tracasseries, inquiets pour leur avenir, intimidés par les actes racistes, 127.268 travailleurs turcs ont sauté sur l'occasion. Si l'on inclut les conjoints et enfants, le nombre des ressortissants turcs, qui ont quitté la RFA entre le 1er octobre 1983 et le 30 juin 1984, dépasse les 300.000.

Alors que le gouvernement de Bonn présentait ce projet comme une faveur faite aux travailleurs immigrés, ce retour massif a, en réalité, entraîné des conséquences dramatiques pour ceux qui sont rentrés en Turquie.

Tout d'abord, dès le premier moment de leur retour dans leur pays d'origine, ces "Allemands" (Almanclar), comme on les appelle en Turquie, y sont confrontés avec des problèmes de réadaptation.

Surtout les jeunes "Allemands", qui n'ont pas encore d'expérience professionnelle, voient leur avenir bouché en Turquie. Eduqués dans les écoles allemandes, habitués au libéralisme de l'enseignement, ils ne sont pas prêts à affronter la discipline de fer des écoles turques. Quotidiennement, les journaux conser-

POPULATION DE TURQUIE: 47.763.000

Population rurale 55,8 pc
Population urbaine 44,2 pc
Taux de croissance 2,64 pc
Population en âge de
travail (de 15 à 64 ans) 18.493.000
Chômeurs complets 3.566.000
Taux de chômage 19,27 pc

POPULATION EMIGREE TURQUE 2.404.031

Travailleurs 1.015.544
Conjoint(e)s 652.059
Enfants 736.428
0- 6 ans 187.460
7-18 ans 548.968

REPARTITION DE LA POPULATION EMIGREE

	Travailleurs	Membres de famille	Total
EUROPE	770.000	1.338.000	2.108.000
RFA	542.000	1.010.000	1.552.000
France	64.000	80.000	144.000
Hollande	55.000	99.000	154.000
Belgique	25.000	38.000	63.000
Autriche	27.000	25.000	52.000
Autres pays (1)	57.000	86.000	143.000
AUSTRALIE	20.000	40.000	60.000
AFRIQUE (2)	75.500	5.000	80.500
ASIE (3)	150.000	5.000	155.000

- 1) Danemark, Grande Bretagne, Suisse, Suède, Norvège
- 2) Libye
- 3) Arabie Saudite, Irak, Emirats arabes, Koweït, Bahrein-Qatar, Jordanie, Liban.

(Source: *Rapport de 1983* du Directeur des Services aux Travailleurs à l'étranger du Ministère de l'Emploi de la République de Turquie)

POPULATION IMMIGREE EN BELGIQUE 878.577

Italiens 279.700
Marocains 105.133
Français 103.512
Hollandais 66.233
Turcs 63.587
Espagnoles 58.255
Autres nationalités 202.157

REPARTITION REGIONALE DES TURCS

Flandre 30.691
Wallonie 17.076
Bruxelles 15.820

REPARTITION SELON LES AGES

0-6 ans 12.478
7-18 ans 17.780

REPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE

Energie et eau (y compris les charbonages) . . 54,18 pc
Extraction et transformation de minerais
non-énergétiques, industrie chimique . . . 6,59 pc
Bâtiment et génie civil 6,05 pc
Industries manufacturières 12,34 pc
Divers (bois-scierie, agriculture, secteurs
de service, nettoyage, etc.) 20,34 pc

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

DES TURCS EN BELGIQUE EN 1983:

Nombre de nouveaux nés 2.337
Décès 83 personnes
Mariages 116 actes civils
Retours en Turquie 54 familles

(Source: *Recensement au 1er mars 1981 en Belgique*, Données issues des Consuls de Turquie en Belgique)

vateurs turcs se font l'écho des conflits entre les nouveaux arrivants et leurs éducateurs, reprochant aux enfants d'émigrés leur "amoralité", leur tendance à la révolte ou encore leur liberté sexuelle. En fait, il y a peu d'espoir d'intégration pour ces produits de la société européenne de consommation, dans un pays comptant près de 5 millions de chômeurs.

De plus, quelques mois après leur départ, les travailleurs turcs qui sont rentrés en Turquie, ont constaté qu'ils avaient été trompés par les autorités allemandes. Alors qu'ils avaient reçu la promesse que leurs primes de retour leur seraient versées toute de suite,

même ceux qui avaient quitté la RFA il y a plus de six mois n'ont pas encore touché les sommes promises.

D'autre part, selon les chiffres donnés par les journaux turcs, ceux qui ont tiré profit de cette affaire, ce ne sont pas les travailleurs immigrés, mais le gouvernement et le patronat allemands. Le retour massif des travailleurs immigrés a permis aux organismes d'assurance sociale de réaliser des économies estimées à 3 milliards de DM. (*Tercüman*, 16.10.1984).

Dans la foulée de la RFA, le gouvernement belge a lui aussi annoncé son intention d'offrir une prime de retour aux étrangers au chômage en Belgique.

COLERE DU REGIME D'ANKARA ENVERS L'EUROPE

La continuation de la violation des droits de l'Homme, en Turquie, a mis en état d'hésitation les gouvernements européens qui avaient, sur la tenue des élections législatives et locales en Turquie, donné feu vert à leurs instances pour normaliser les relations turco-européennes.

Le 22 novembre, à Strasbourg, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe (qui regroupe 21 Etats de l'Europe occidentale) a décidé de reporter, à sa prochaine session, la question de la présidence du

Conseil qui devait revenir à la Turquie. Au cours de la réunion, plusieurs pays s'y sont opposés alors que seulement la Grande Bretagne et la RFA ne voyaient aucun inconvénient à ce que le ministre turc des Affaires étrangères préside le Conseil.

En riposte à cette décision, le Premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a déclaré que la Turquie ne serait plus désormais représentée, au niveau ministériel, au Conseil de l'Europe.

Dans une interview à des journalistes, M. Ozal a

./..

dit: "Le Conseil de l'Europe n'est plus important pour la Turquie. Il ne se préoccupe que de problèmes sociaux et de questions des droits de l'Homme!" Et M. Ozal a conclu: "Dans l'avenir, que nous ayons la présidence du Conseil ou non, nous n'y serons plus représentés au niveau ministériel."

M. Vahit Halefoglu, ministre turc des Affaires étrangères, a quitté la réunion du comité des ministres du Conseil de l'Europe après la décision des ministres européens.

De source bien informée, la réunion informelle des ministres des 21 a donné lieu à des discussions tumultueuses. Les Pays-Bas, récemment encore favorable à la Turquie, sont passés dans le camp adverse, en raison des dernières incarcérations et pendaisons en Turquie.

En mai 1981, la Turquie, sous le gouvernement militaire, avait volontairement renoncé à son tour de rôle, qui échoit, successivement tous les six mois, à un pays des "21", selon l'ordre alphabétique. Le Comité des ministres avait décidé qu'elle pourrait assurer la présidence dès que la démocratie serait rétablie dans ce pays. En l'absence d'un consensus favorable, les "21" ont décidé de renvoyer la discussion de cette question à la prochaine réunion, en mai 1985.

Il faut rappeler que, malgré la continuation de la violation des droits de l'Homme, le régime turc avait été intégré à l'aile parlementaire du Conseil de l'Europe, après un intervalle de deux ans, en mai 1984, sans tenir compte de l'opposition des milieux démocratiques. Un des "parlementaires" d'Ankara avait été

élu, au cours de la même réunion, au poste de vice-président de l'Assemblée parlementaire.

D'autre part, le Parlement européen, réuni le 15 novembre à Strasbourg, a décidé, au cours des débats sur le budget de 29,1 milliards de ECU de la Communauté européenne, de réduire de 20,5 million de ECU l'aide communautaire à la Turquie en 1985.

Conformément à un protocole financier, la Communauté s'était engagée d'attribuer une aide de 27 millions de ECU. Mais le Groupe socialiste du Parlement européen, dans une motion présentée à l'Assemblée, a demandé la réduction de l'aide parce que le régime de loi martiale continue, et la violation des droits de l'Homme se poursuit en Turquie.

Par contre, le Parlement allemand a voté, le 5 octobre, une aide de 260 million de DM à la Turquie malgré l'opposition des députés social-démocrates et des Verts.

AVERTISSEMENT DE L'OIT

Le 15 novembre 1984, à Genève, l'Organisation internationale du Travail a décidé d'avertir le gouvernement turc de lever la loi martiale aussi tôt que possible, en Turquie, et de rétablir sans restriction tous les droits syndicaux. L'Organe dirigeant de 56 membres de l'OIT a approuvé, au cours de la même séance, un rapport de la Commission sur la Liberté d'association, basé sur les observations d'une mission spéciale, effectuée entre le 24 septembre et le 5 octobre en Turquie.

TERREUR D'ETAT

Au cours des dix premiers mois de l'année 1984, les autorités militaires turques ont arrêté 26.295 personnes accusées "d'activités terroristes" en Turquie. Ces chiffres ont été rendus public le 24 novembre à Ankara par le ministre de l'Intérieur, M. Yıldırım Akbulut.

Comme il avait été indiqué dans le numéro 95 du *Bulletin Info-Türk*, se référant aux chiffres publiés par le quotidien turc *Milliyet*, les forces de sécurité ont placé en garde à vue, au cours des quatre dernières années, 178.565 personnes en vue d'une instruction préparatoire. Parmi celles-ci, 64.505 personnes ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt et gardées en prison en prévision de leur procès. Sur ce nombre, 41.727 ont déjà été condamnés pour des motifs politiques.

Les derniers chiffres annoncés par le ministre de l'Intérieur démontrent que, malgré la tenue des élections, l'arrestation massive des opposants au régime continue toujours dans le régime "parlementaire".

Un des derniers procès de masse importants est celui contre les 18 intellectuels, membres du comité turc de la paix. Le tribunal militaire d'Istanbul juge, depuis le 19 novembre, ce deuxième groupe de membres du CTP qui risquent de cinq à quinze ans de prison. Parmi les accusés figurent Aziz Nesin, écrivain, humoriste déjà poursuivi dans un autre procès, celui des 56 intellectuels signataires d'une pétition pour le libre exercice de la démocratie, et l'acteur Tarik Akan qui a joué, notamment, dans deux films de Yılmaz Güney.

C'est le deuxième procès qui vise des membres du CPT. En novembre 1983, vingt-trois dirigeants du Comité avaient été condamnés à des peines de cinq à huit ans de prison. Leur condamnation avait été cassée

par la cour d'appel militaire en août dernier, celle-ci avait ordonné le renvoi du procès devant le tribunal militaire d'Istanbul mais refusé la libération des accusés. Le procès des 23 a recommencé à Istanbul et le tribunal a décidé, le 9 novembre, de mettre en liberté six accusés alors que les 17 autres sont maintenus en détention. Un des dirigeants pacifistes libérés est le président du CPT, Mahmut Dikerdem, condamné à 8 ans, dont la santé se détériorait de plus en plus dans la prison. Les 5 autres accusés qui sont mis en liberté étaient condamnés à 5 ans chacun et ont déjà purgé une partie de leur condamnation.

CONDAMNATIONS EN OCTOBRE

5.10, à Adana, 5 militants du "Combattants de la Révolution" sont condamnés à la prison à vie, 52 autres à des peines allant jusqu'à 16 ans.

6.10, à Istanbul, le procès du Chemin de la Révolution de Turquie (TDY) a pris fin avec deux peines de prison à vie et 6 condamnations jusqu'à 15 ans.

7.10, à Izmir, 2 membres de Dev-Yol ont été condamnés à la prison à vie et 6 autres jusqu'à 24 ans.

13.10, à Izmir, trois activistes de droite sont condamnés à la prison jusqu'à 11 ans.

20.10, à Erzurum, deux militants de "Libération révolutionnaire" sont condamnés à 12 ans chacun.

23.10, à Adana, 6 militants du TDY sont condamnés jusqu'à 15 ans. Le même jour, 4 membres du Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TDKP) condamnés chacun à 16 ans, un membre du Parti Communiste du Travail de Turquie (TKEP) à la prison à vie et un membre du Parti Ouvrier-Paysan Révolutionnaire de Turquie (TIKP) à 6 ans.

24.10, à Ankara, deux dirigeants de l'Union des Ordres d'ingénieurs et Architectes (TMMOB) sont condamnés chacun à 3 mois de prison.

25.10, à Istanbul, 94 membres de TDKP sont condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 36 ans. Le même jour, à Ankara, 14 militants de Dev-Yol sont condamnés à des peines de prison.

26.10, à Ankara, un activiste de droite condamné à la peine capitale et 20 autres à la prison.

NOUVEAUX PROCES EN OCTOBRE

Après la décision du procureur militaire d'Istanbul d'intégrer tous les procès des syndicats affiliés dans le procès principal de la DISK (Confédération des syndicats progressistes de Turquie), le nombre total des inculpés de celui-ci s'est élevé à 1.565. Malgré la mise en liberté des principaux dirigeants de la DISK, 78 parmi ces inculpés risquent toujours la peine capitale.

8.10, à Izmir, un nouveau procès contre 11 dirigeants du Parti socialiste de la Mère-Patrie (SVI) qui risquent des peines de 12 ans de prison.

13.10, à Istanbul, deux nouveaux procès de masse: l'un contre 24 membres de Dev-Yol dont 13 risquent la peine capitale et l'autre contre 23 membres du Parti de la Patrie (VP) pour qui le procureur demande des peines de 8 ans de prison.

23.10, à Diyarbakır, un nouveau procès contre 10 membres du parti kurde, Rızgari. Tous risquent une peine de 15 ans de prison.

24.10, à Ankara, 20 membres du Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK) sont traduits devant le tribunal militaire. Le procureur demande des peines allant jusqu'à 15 ans de prison.

ARRESTATIONS EN OCTOBRE

4.10, à Istanbul, la police a arrêté 28 membres présumés du Parti Communiste de Turquie/Union.

13.10, à Istanbul, 16 personnes sont arrêtées sous l'accusation d'être membres du Parti Communiste de Turquie/Marxiste-Léniniste (TKP/ML).

17.10, 13 militants présumés du Mouvement Ouvrier Communiste de Turquie (TKIH) sont arrêtés à Istanbul.

23.10, au cours d'une opération policière, un jeune militant est tué par balles.

24.10, au district de Pozantı à Adana, deux militants de gauche, Zafer Kandemir et Muslin Tascı sont abattus par les forces de sécurité.

28.10, à Istanbul, 35 personnes sont arrêtées sous l'accusation de militer pour le mouvement de gauche Dev-Sol.

29.10, à Balıkschir, les forces de police ont arrêté 10 membres présumés de Dev-Yol.

INTERDICTION DE PUBLICATIONS

Le Commandement de la loi martiale d'Istanbul a interdit le 22 octobre la publication et la distribution de la revue bimensuelle *Yeni Gündem* pour avoir publié une interview avec l'humoriste Aziz Nesin, figure principale du procès de masse contre les intellectuels.

Quatre jours plus tard, le 16 octobre, une autre revue, éditée par la même maison d'édition, *Video-Sinema*, a été interdite par la Loi Martiale.

D'autre part, le Conseil ministériel a décrété, le 26 octobre, d'interdire l'introduction dans le pays de 7 publications éditées à l'étranger dont *The Middle East Magazine*, imprimée en Grande-Bretagne.

DEUX PROCES DE PRESSE

Le procureur militaire a ouvert, le 26 octobre, un procès contre les trois membres de la rédaction de *Video-Sinema*, Onat Kutlar, Julide Gulizar et Julide Ergüder, pour avoir publié des articles concernant Yılmaz Güney, cinéaste turc qui est récemment décédé à Paris.

D'autre part, un tribunal d'Istanbul a condamné deux journalistes de la revue *Somut*, MM Hayati Asil-yazıcı et Can Yücel, à une amende de 2.250 LT chacun.

ISMET IMSET A L'ARMEE

Le 24 septembre 1984, le "Committee to Protect Journalists" s'est adressé au général Evren pour exprimer ses appréhensions au sujet du bien être du jeune journaliste turc Ismet Imset, correspondant de l'UPI à Ankara, qui vient d'être appelé à faire son service militaire.

Les harcèlements répétés d'Imset par les autorités turques ont déjà fait l'objet de nombreuses interventions de la part des syndicats et organisations de journalistes, dont la Fédération internationale des Journalistes.

D'autre part, dans une longue lettre adressée au ministre fédéral allemand des relations extérieures, le syndicat des journalistes (DJV) énumère les graves restrictions pesant toujours sur la presse, l'exercice du journalisme et l'activité syndicale en Turquie. Plus de 80 journalistes seraient actuellement l'objet de poursuites judiciaires ou de peines déjà prononcées. Le DJV demande une insistance renouvelée auprès des autorités turques pour réclamer des garanties pour la liberté de l'information et d'opinion, pour la levée de toutes les entraves à l'activité syndicale et la libération immédiate de tous les journalistes et syndicalistes emprisonnés.

Deux brochures d'Info-Türk sur l'immigration

LE PORTRAIT DE L'IMMIGRATION TURQUE

60 FB

IMMIGRATION TURQUE ET MASS MEDIA

100 FB

Versement: CCP 000-1168701-45 d'Info-Türk